

Liste des principaux partenaires PSH en Hauts-de-France

1. L'Agefiph Hauts-de-France

- **Rôle** : L'Agefiph est un acteur clé dans le secteur privé pour l'insertion des personnes handicapées. Il soutient l'employabilité des personnes en situation de handicap à travers des financements, des dispositifs d'accompagnement, des formations, et l'aménagement des postes de travail.
- **Partenaires** :
 - **Les Cap Emploi** : Ces structures spécialisées dans l'accompagnement des travailleurs handicapés sont des partenaires majeurs de l'Agefiph. Elles apportent un soutien personnalisé aux personnes handicapées dans leur parcours professionnel.
 - **Les Missions Locales** : Elles accompagnent les jeunes en situation de handicap vers l'emploi.
 - **Les Pôle Emploi** : Le réseau Pôle emploi met en place des actions spécifiques pour les personnes handicapées, en partenariat avec l'Agefiph.

2. Les Associations de Défense et d'Accompagnement des Personnes Handicapées

- **Exemples** :
 - **APF France Handicap** : Accompagne les personnes handicapées vers l'emploi et la formation, et intervient dans l'adaptation du poste de travail.
 - **L'Arche** : Accompagne les personnes handicapées mentales vers des solutions de travail adaptées.
 - **L'UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales)** : Accompagne l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

3. Les Entreprises Adaptées et les ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail)

- Ces structures accueillent des personnes en situation de handicap et proposent des solutions adaptées dans le domaine du travail en milieu protégé et adapté.

4. Les Organismes de Formation et de Compétences

- **Les GRETA** (Groupements d'Établissements publics locaux d'enseignement) : Proposent des formations adaptées aux personnes handicapées pour renforcer leurs compétences professionnelles.
- **L'AFPA** (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) : Dispositifs de formation pour les personnes handicapées dans le cadre de leur insertion professionnelle.

5. Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)

- **Rôle** : Les MDPH sont des interlocuteurs privilégiés pour les démarches administratives, le financement des aides techniques et les droits des personnes handicapées.
- **Services** : Elles accompagnent les personnes handicapées dans leurs démarches pour obtenir une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et bénéficient des aides de l'Agefiph et du Fiphfp.

6. Les Réseaux d'Entreprises Inclusives

- **Exemples** :
 - **Handicap International** : Réseau de partenaires et d'entreprises engagées dans des actions de sensibilisation et de recrutement de personnes handicapées.
 - **Les Entreprises Adaptées et les Organisations de l'Insertion Professionnelle** : Ces structures soutiennent les entreprises dans l'intégration des travailleurs handicapés.

7. Les Collectivités Territoriales (Région Hauts-de-France, Départements, Communes)

- Les collectivités mettent en place des politiques et des dispositifs locaux pour favoriser l'insertion des personnes handicapées dans l'emploi. Elles sont en lien avec les autres acteurs pour coordonner les actions.

8. Les Syndicats et Organismes de Formation spécialisés

- **Exemple** : **HandiForma** qui est un réseau national d'accompagnement de la formation des personnes handicapées.

Cette liste regroupe des acteurs clés qui œuvrent pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, en partenariat avec l'Agefiph. Ces partenaires peuvent soutenir les prestataires dans leurs démarches d'accompagnement et d'insertion des PSH, en fonction des besoins spécifiques des personnes accompagnées.